

■ **Hervé Pochon**, à Pully, CH-550-0062408-5, conseils aux entreprises (FOSC du 28.11.1994, p. 6495). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 14367 du 25.08.2009 / CH-550.0.062.408-5 / 05223052